

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8123>

Critères de sélection - Politique générale de l'entreprise en matière sociale - Lien avec le marché

- Questions & Réponses - La jurisprudence par thématique - Marchés publics, DSP et contrats -



Date de mise en ligne : vendredi 25 mai 2018

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Un pouvoir adjudicateur peut-il inclure dans le règlement de consultation un critère de choix des offres relatif à la politique générale de l'entreprise en matière sociale ?

Non : la faculté, pour les pouvoirs adjudicateurs, d'inclure, dans la phase d'évaluation des offres, des critères relatifs à des aspects sociaux ou environnementaux pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse est subordonnée à la condition selon laquelle ces critères sont en lien direct avec l'objet du marché ou ses conditions d'exécution.

Conseil d'État, 25 Mai 2018, N°417580

